Ecole Primaire Blaise PASCAL Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 58 000 NEVERS

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 29 mars 2019

<u>Présents</u>:

- Mme Berges, Mme Sauget-Sallé, Mme Otazaghine, Mme Coste, Mme Yapo-Linossier, Mme Hutter, Mme Guyot, Mme Fleurier, Mme Bernard, Mme Lainaud, Mme Zagari, Mme Nesly, M. Gobet, M. Cassan (enseignants)
- Mme Jason (directrice de l'école primaire)
- Mme Pardal, Mme Oussaad, Mme Lejault, Mme Braze (représentants des parents d'élèves)
- M. Thuriot (maire de Nevers)
- M. Cordier (6 ème adjoint au Maire de Nevers)
- Mme Danjean (Atsem)

Excusés:

- Mme Chaumereuil (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Nevers Pré-élémentaire)
- Mme Bois (membre du RASED)
- Mme Saadi, Mme Manuel, Mme Rizki, M. Pannetier, M. Pardal, (représentants des parents d'élèves)
- Mme Monestier (DDEN)

<u>Secrétaires de séance</u>: Mme FLEURIER (enseignante) – Mme PARDAL (parent d'élève élue)

<u>Préambule</u>: Mme Pardal annonce sa volonté de quitter la tête de liste des représentants des parents au profit de Mme Lejault. Mme Jason se renseignera sur la faisabilité et les démarches à suivre.

1. Vie de l'école :

Modalités de passage

Une circulaire du 14 février définit le déroulement de scolarité pour cette année scolaire.

- ➤ Jusqu'au 20 mars, réunion du conseil des maîtres pour étudier des redoublements éventuels (dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation en maternelle et de façon exceptionnelle en élémentaire)
- Les dossiers seront étudiés en Commission de personnalisation des parcours (IEN, conseiller pédagogique, membres du RASED, directeur d'école). La commission s'est réunie le 28 mars.
- ➤ Au plus tard le 12 avril, la fiche navette sera donnée aux familles. Rappel de l'importance de vérifier l'exactitude des renseignements et de signer le document (par les deux parents). Ne pas hésiter à venir voir l'enseignant ou la directrice, si besoin.
- > Si acceptation de la famille le 30 avril maximum, il n'y a pas d'autre fiche. L'absence de réponse de la part de la famille équivaut à une acceptation de la décision.
- ➤ Si désaccord entre famille et école, le conseil de maîtres étudie de nouveau la poursuite de la scolarité et une autre fiche navette est notifiée le 7 mai au plus tard, avec une réponse des familles le 24 mai.
- La date limite pour les directeurs pour transmettre les demandes de recours motivé est le 28 mai ; la commission d'appel sera le 14 juin.

Le calendrier est affiché sur les panneaux aux deux entrées de l'école ; la circulaire est consultable au bureau de la directrice.

- ➤ Pour le passage au collège, d'autres fiches ont été distribuées à partir du 26 mars avec un retour de la famille pour le 29 mars puis la fiche n°2 sera distribuée à partir du 8 avril pour un retour le 10 mai.
- ➤ Pour les demandes d'assouplissement de secteur scolaire, la date limite de dépôt des pièces justificatives est le 10 mai également.

Point sur les projets pédagogiques

 Des cycles d'EPS se terminent et d'autres débutent : classes de CP, de CE1 et de CE2 : natation scolaire ; les élèves de GS de la classe de Mme Fleurier et la classe de GS-CE2 iront à la piscine en juin (2 séances par semaine). La piscine des Bords de Loire devant fermer courant juin, les élèves termineront leur cycle à la piscine de Varennes-Vauzelles.

La nouvelle piscine de Nevers ouvrira ses portes le 1er juillet.

- Intervention d'un ETAPS en thèque avec tous les élèves de CE2
- Ecole et cinéma, avec toutes les classes maternelle
- Projet théâtre pour la classe de CM1-CM2 B, en partenariat avec l'OCCE 58 et une comédienne ; visite de la MCNA prévue
- Rencontre auteur jeunesse et classes de CP à la médiathèque Jean Jaurès
- Nuit de la lecture : les 17 et 18 janvier, l'équipe enseignante a proposé aux élèves et aux parents différents temps dans les classes ou en dehors autour de la lecture et des livres. Le quart d'heure lecture est mis en œuvre dans toute l'école. Une boîte à livres est installée dans le hall pour tous les usagers de l'école.
- Semaine des valeurs de la République : du 3 au 10 décembre, les parents ont été accueillis dans les classes.

Plateforme Educonnect

Afin que tous les parents puissent consulter en ligne le LSUN de leur enfant, la plateforme Educonnect est déployée.

Les familles ont reçu une notification (par mail ou par courrier) pour ouvrir leur compte. L'intérêt est qu'ils ont un compte pour tous leurs enfants et ce, jusqu'à la 3ème.

Pour les parents qui ont des difficultés à créer leur compte, les enseignants ou moi-même sont disponibles ; pour ceux qui n'ont pas internet, il y a une possibilité de le faire à l'école et de consulter ensuite les livrets sur place.

- Mise en place des classes de CE1 rentrée 2019

Il y aura 11 classes à la rentrée prochaine avec la création d'une classe de CE1 pour mettre en œuvre la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les REP.

Il s'agit de « garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui et de combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux, soutenir les élèves les plus fragiles. »

Le recrutement des enseignants s'est fait sur entretien. Mmes Nesly et Durocher, déjà membres de l'équipe enseignante, ont été retenues.

Les 2 classes seront installées au premier étage, dans deux salles concomitantes afin de mettre en œuvre les préconisations en matière d'aménagement des espaces et de mise en œuvre pédagogique.

- Présentation par Monsieur le Maire de la Classe à Horaires Aménagés Musique

Classe CHAM (niveau CM1) créée à la rentrée de septembre 2019 à l'école de La Barre-Manutention pour sa proximité géographique avec le Conservatoire puisque les élèves feront 4 heures de pratique musicale par semaine. Une classe de CM2 sera créée à la rentrée suivante.

Le recrutement des élèves se fait sur inscription et entretien ; celui de l'enseignant aussi.

Des réunions publiques ont été organisées pour présenter le projet aux familles d'élèves de CE2.

Une fiche descriptive fournie par la mairie est consultable au bureau de la directrice.

2. Les demandes de matériel et de travaux

En préambule, l'équipe souhaite aborder le non remplacement du factotum (suite au départ en retraite de M. Onfray) : difficultés au quotidien : procédure à suivre : faire des mails pour les moindres petits travaux (soit tout le temps, soit on regroupe mais il faut attendre pour certaines réparations...) ; problème de propreté de l'école et de sécurité (les graviers dans la cour de maternelle, les flaques d'eau gelées, les branches cassées...) ; des fiches au DUER seront rédigées, si nécessaire.

Réponse de Monsieur le Maire : une équipe d'agents polyvalents sera mise en place à la rentrée prochaine

pour répondre très rapidement aux demandes.

Lorsqu'il y a urgence, après 16h00, il faut contacter l'élu d'astreinte.

Les gravillons seront retirés rapidement pour la sécurité des enfants.

> Demandes de matériel

Demandes déjà faites :

- Réfrigérateur
- Four à micro-ondes
- Boîte aux lettres
- Panneau d'affichage élémentaire

Nouvelles demandes:

- Matériel numérique pour la nouvelle classe de CE1 (ordinateur et vidéoprojecteur)
- D'autres demandes pour les CE1 à effectif réduit (tableaux blancs, panneaux d'affichage dans une des 2 classes, mobilier)
- Réparation de certaines tablettes et de câbles : s'adresser au service numérique

> Demandes de travaux

Demandes déjà faites :

- Bancs dans la cour à réparer
- Store classe GS-CE2
- Portail entre les 2 cours
- Portes des toilettes élèves sous le préau
- Demandes récurrentes : problèmes d'étanchéité

Nouvelles demandes:

- Peinture salle RASED
- Poutre dans la cour

L'école signale des problèmes récurrents de chauffage ; malgré la pose de sondes internes et externes, le chauffage ne se déclenche pas, chauffe trop, chauffe du côté maternelle et pas côté élémentaire (ou inversement).

L'équipe enseignante rappelle la nécessite urgente d'avoir internet dans toutes les classes car notre école a été désignée pour tester un nouvel ENT académique par la DSDEN et ce manque va nuire à ce test.

Réponse de Monsieur le Maire :

Toutes les demandes sont notées.

La demande de matériel numérique pour la nouvelle classe de CE1 est légitime.

Le nouveau panneau d'affichage est prévu pour mai 2019, les autres demandes de matériel (boîte aux lettres, four) dépendent des dates des commandes groupées.

Le câblage internet de l'école maternelle est prévu en 2020 (année civile).

Investissement de la mairie dans la rénovation des écoles, projet de reconstruction de l'école J. Ferry. D'autres apports en direction des écoles : services civiques de la police municipale pour accompagner les sorties scolaires, possibilité de bénéficier du théâtre au mois de juin pour des représentations d'école, centre de robotique éducatif et pédagogique, aide aux devoirs dans toutes les écoles, dotation numérique (vidéoprojecteurs, tablettes)

3. Présentation par Monsieur le Maire du projet de rénovation du quartier

A partir du mois d'avril vont débuter les premiers travaux dans le cadre de la rénovation du quartier. L'objectif est d'ouvrir le quartier et de le rattacher au centre-ville.

Plusieurs tranches de travaux sont définies avec démolition de certains bâtiments, reconstruction de logements, comblement de la trémie, réaménagement devant les lycées avec la création d'un espace multimodal (dès avril 2019), réunion des deux écoles sur le site de l'actuelle école B. Pascal (avec rénovation, destruction et reconstruction des locaux) entre 2022-2025 ; la sectorisation sera revue en conséquence.

Le projet est consultable dans une salle de la mairie annexe, sur le site de la mairie.

Impact sur les effectifs de l'école : les familles sont aidées pour leur relogement, leurs déménagements sont pris en charge. Si les familles souhaitent laisser leurs enfants scolarisés à l'école B. Pascal, une certaine souplesse est envisageable.

4. Point financier sur la coopérative scolaire

Il y a actuellement sur le compte OCCE de l'école : 5444,08 euros mais il reste l'aide aux familles pour le départ en classe découverte (de l'an dernier) à régler au Trésor Public (862,19 euros)

- La vente des photographies a rapporté 619,60 euros (?)
- Les ventes mensuelles de gâteaux par les parents ont rapporté 130,50 euros jusqu'à présent
- ➤ La fête de l'école aura lieu le vendredi 14 juin à partir de 17h30 (jusqu'à 21h30) et sera animée par François Wénisch. : il y aura des stands et une buvette gérés par les parents élus, avec sollicitation des parents pour faire des gâteaux, faire des dons de lots pour la tombola ; les enseignants prennent en charge le spectacle ; le mobilier alloué par la mairie : un podium mobile, 30 tables, 200 chaises, 20 barrières.

5. Questions diverses à rendre par écrit pour le 21 mars.

Question de l'équipe enseignante : l'encadrement des élèves sur les temps péri-scolaires et du CLAS a complètement changé. L'équipe constate une dégradation de l'accompagnement et cela impacte le climat de l'école et des classes.

Comment cet état de faits peut-il être amélioré?

Que se passera-t-il l'an prochain?

Réponse de Monsieur le Maire :

Le CLAS est piloté par le Centre social et la CAF; voir avec les responsables.

Les animateurs du temps de pause méridienne viennent de différentes structures (Adess, Léo Lagrange); il faut voir sur la durée le nouveau dispositif et affiner le diagnostique. Il faut rester en contact avec les responsables des services de la mairie.

Le prochain conseil d'école aura lieu lundi 24 juin, à 17h30.

La séance est levée à 19h40.

Nathalie JASON Ghislaine FLEURIER Sandra PARDAL
Directrice de l'école primaire Secrétaire de séance Secrétaire de séance